



Deuxième rapport de la Commission A

(Projet)

La Commission A a tenu ses huitième et neuvième séances le 28 mai 2021 sous la présidence de la D^{re} Adriana Amarilla (Paraguay).

Il a été décidé de recommander à la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision ci-jointe relative au point suivant de l'ordre du jour :

Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle

13. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

13.1 Action mondiale pour la sécurité des patients

Une décision

Point 13.1 de l'ordre du jour

Action mondiale pour la sécurité des patients

La Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport de synthèse du Directeur général,¹ a décidé :

- 1) d'adopter le Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030 ;
- 2) de prier le Directeur général de faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030 à la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé en 2023 et par la suite tous les deux ans jusqu'en 2031.

= = =

¹ Document A74/10 Rev.1.